



HAUTE AUTORITE DE
LA COMMUNICATION
AUDIOVISUELLE

COMMUNIQUE DE LA HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) et la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) ont tenu ce lundi 05 décembre 2011 une rencontre aux fins d'échanger sur la couverture médiatique des élections législatives par le média de service public.

A l'issue de cette rencontre, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, instance de régulation du secteur de la communication audiovisuelle :

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

- se félicite de la programmation d'émissions relatives aux élections législatives qui sont diffusées depuis le 27 novembre 2011 et du temps de parole accordée à chaque candidat dans les circonscriptions électorales où la RTI réalise des reportages ;

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

- encourage vivement les responsables de la RTI à assurer un traitement professionnel de l'information, surtout en cette période de campagne des élections législatives, en veillant dans les reportages réalisés au respect des principes d'équilibre, d'équité et d'égalité ; entre tous les candidats d'une même circonscription.

Fait à Abidjan, le 5 décembre 2011



Pour la HACA
Le Président

Ibrahim SY SAVANÉ